



premier et dernier

AN 1822.

ÉTAT CIVIL.--MARIAGES.

Mairie de la Garde Arrond.^t de Toulon,
Département du Var.

PAR NOUS PRÉSIDENT du Tribunal de première instance
séant à Toulon, arrondissement de Toulon, département
du Var, le présent registre destiné à recevoir les actes de
Mariages dans la commune de la Garde
pendant l'an mil huit cent vingt-deux, a été coté et paraphé par
premier et dernier feuillets, et contient deux
feuillets.

Fait à Toulon, le 24 décembre mil huit
cent vingt-un. *Beaudin* *pour le Procureur*